

nombre limité au dépôt du Pacifique-Canadien. Il a vu 22 navires qui attendaient du blé des Prairies. Il n'est donc pas étonnant que les gens d'Eston se plaignent de la situation auprès de la Commission canadienne du blé.

A propos de cette crise, nous ne manquons pas de conseils—et le gouvernement non plus, j'en suis certain—et de bons conseils, de la part des gens de l'Ouest canadien. J'ai mentionné les observations faites par le président du Syndicat national des cultivateurs et le président du syndicat des cultivateurs de la Saskatchewan qui, comme moi, a déjà exploité une ferme dans cette région. J'ai aussi devant moi une déclaration de M. Gibbings, président du syndicat du blé de la Saskatchewan, qui, lui aussi, a exploité une ferme dans cette même région et connaît les besoins des cultivateurs.

Selon M. Gibbings, le fléchissement des prix et des ventes a fait baisser les expéditions d'environ 200 millions de boisseaux l'an dernier, ce qui a obligé le gouvernement, il y a un an, à établir un prix minimum. M. Gibbings propose ensuite des prix garantis pour le blé, sur le marché intérieur. D'autre part, il souligne l'importance de la culture du blé pour l'économie canadienne. Les achats que les cultivateurs ont faits l'an dernier, en produits du pétrole, machines, fertilisants et pesticides, et les réparations qu'ils ont fait exécuter représentent une somme de 522 millions. Pour que des achats de cette importance se maintiennent, nous devons rendre l'industrie agricole viable.

Je le répète, j'espère que le ministre de l'Industrie et du Commerce aura des entretiens avec des gens tels que MM. Gibbings et Atkinson, ainsi qu'avec les agriculteurs. L'autre jour, au cours d'un de nos débats, deux ministres ont critiqué l'attitude de certains députés de l'opposition qui viennent de l'Ouest canadien. On nous a accusés de rechercher la publicité. La publicité ne m'intéresse pas; je veux simplement que le grain soit acheminé. Il a aussi insinué que nous nous affolions. Je ne m'affolle pas pour rien. Quand on a exploité une ferme dans les Prairies aussi longtemps que je l'ai fait, on ne se laisse pas si facilement impressionner. J'ai connu les années maigres et les années grasses, et je sais la différence entre la pénurie d'une année et l'abondance de l'année suivante. Nous ne sommes donc pas si enclins à la panique. Mais la situation actuelle est grave, et le gouvernement doit s'en convaincre d'une façon ou d'une autre.

• (12.50 p.m.)

En somme, j'espère que les cultivateurs se prévaudront de cette mesure législative, même si cela les endette davantage. Le séchage du grain coûte plus de 10c. le boisseau.

[M. Gleave.]

J'ai constaté par expérience que le séchage du grain sur commande coûte de 15 à 18c. le boisseau. J'espère qu'on ne laissera pas s'avarier des millions de boisseaux de bon grain, ce qui représenterait une perte pour le peuple canadien et pour tous les pays. La honte en retomberait sur le Canada. Il ne faudrait pas que nos cultivateurs et le gouvernement laissent s'avarier leurs céréales quand une faible dépense permettrait d'éviter ce désastre.

Certaines gens prétendent que l'état des céréales regarde l'agriculteur. Somme toute, ce blé lui appartient; il l'a cultivé et s'il le vend il touche de l'argent. Il est comme tout autre entrepreneur. Qu'il se débrouille, qu'il trouve les solutions, disent-ils, et qu'il accepte ses responsabilités. En réponse à pareille attitude, il faut répliquer que dans certaines circonstances, le contribuable devrait porter sa part du fardeau du fermier. En tout cas, je prétends que le gouvernement aurait été bien inspiré de verser 10c. par boisseau pour le séchage, laissant le fermier s'acquitter du reste. Le gouvernement devrait aider les cultivateurs, car ils sont dans de mauvais draps et à court d'argent. Il n'y a aucune perspective d'amélioration immédiate de la situation actuelle.

Pour terminer, j'exhorte le gouvernement à veiller à ce que nous puissions alimenter nos débouchés. Nous devrions avoir du grain prêt pour l'exportation afin que tout client qui voudrait en acheter n'aie qu'à montrer son argent pour se faire servir.

[Français]

**M. C.-A. Gauthier (Roberval):** Monsieur l'Orateur, je serai bref, mais je tiens à dire quelques mots sur le bill, dont la recommandation se lit comme suit:

Son Excellence le Gouverneur général a recommandé à la Chambre la présente mesure ayant pour objet de modifier la «Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies» en vue de permettre de faire des paiements anticipés...

Cette mesure fera l'affaire des cultivateurs de l'Ouest.

Monsieur l'Orateur, nous sommes, comme de raison, en faveur de ce bill C-162 qui offre aux cultivateurs des paiements anticipés pour leur grain en vue de leur aider à rattraper le reste de leur récolte de l'an dernier.

Nous comprenons toutes les difficultés auxquelles les trois provinces des Prairies se sont heurtées l'an dernier. Ceci nous fait réfléchir un peu, nous de l'Est, car nous constatons que le malheur n'est pas toujours du côté de l'Est. Il arrive souvent que des cultivateurs de l'Ouest aient aussi des malheurs. Il est bon de le dire, parce que la plupart des cultivateurs de l'Est pensent que tous les cultivateurs de l'Ouest nagent dans l'argent, qu'ils